



Saint-Germain
lès-Corbeil

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N°20-2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, sis 2 route de Lieusaint, sous la présidence de Monsieur Yann PÉTEL, Maire.

<i>Convocation en date du 28 mars 2023 Affichée et publiée sur le site internet de la ville le 28 mars 2023</i>	PRESENTS : M. PETEL Yann, Maire, Mme LE BELLEC Florence, M. GARIN Bertrand, Mme BINEAU Pierrette, M. CARRIOL Patrice, Mme BADIÉ Aline, M. CATHELOT Jean-Philippe, Mme DEGOUTTE Marie-Laure, M. GOUJON Jean-Marie, M. LORIN Pierre, Mme COURTINE Bénédicte, M. PASTUREAU Romain, M. LE GOUELLEC Yannick, M. MICHAUT Ange, M. MARTINEZ René, Mme SEJOURNE Jeannine, Mme LALANNE Bernadette, M. BOLENGU Julien, M. DAL ZOTTO Alain, M. COPEL Philippe.
<i>Liste des délibérations affichée et publiée sur le site internet de la ville du 04 avril 2023 au 04 juin 2023</i>	ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : M. RANCHER Jacques, ayant donné pouvoir à M. LORIN Pierre Mme PETEL Brigitte, ayant donné pouvoir à M. PETEL Yann Mme CARRIOL Pauline, ayant donné pouvoir à M. CARRIOL Patrice ABSENTS : Mme PODEVIN Cécile, M. ROUGER Philippe, Mme THELLIEZ Aude, Mme WELLNER Valérie, Mme TAVERNIER Brigitte, M. SERRE Jean-Philippe.
<i>Conseillers En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 23</i>	Secrétaire de séance : Mme SEJOURNE Jeannine
OBJET : Instauration de la commission communale des échanges internationaux (CCEI)	

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les jumelages avec les villes de Rosbach Vor Des Höhe (Allemagne), Ciechanowiec (Pologne), Wroughton (Angleterre) et le Comité de jumelage de Kilkenny (Irlande)

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place une commission extramunicipale portant sur les échanges internationaux

CONSIDERANT la proposition de composition de ladite commission comme suit :

- Présidence confiée au Maire ou son représentant désigné par ses soins en dehors des membres composant ladite commission ;
- 9 membres issus du conseil municipal ;
- 5 membres issus du tissu associatif, dont la désignation interviendra ultérieurement par voie d'arrêté du Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES en avoir délibéré, **à l'unanimité**

INSTAURE la commission communale des échanges internationaux (CCEI)

Délibération 9/9 – feuillet 1/2

FIXE la composition de cette commission comme suit :

- Présidence confiée au Maire ou son représentant désigné par ses soins en dehors des membres composant ladite commission ;
- 9 membres issus du conseil municipal ;
- 5 membres issus du tissu associatif, dont la désignation interviendra ultérieurement par voie d'arrêté du Maire ;

DESIGNE les 9 membres issus du conseil municipal :

- Florence LE BELLEC
- Marie-Laure DEGOUTTE
- Pierrette BINEAU
- Jean-Philippe CATHELOT
- Yves LE GOUELLEC
- Aline BADIER
- Cécile PODEVIN
- Romain PASTUREAU
- Alain DAL ZOTTO

DIT que la présente délibération est transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

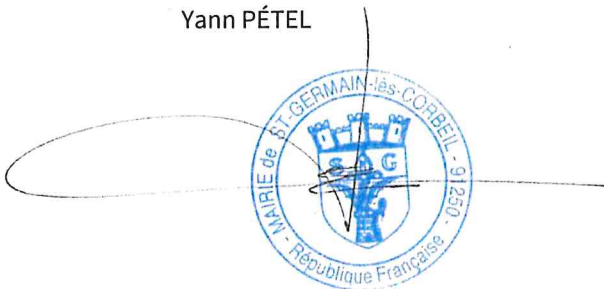
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

En vertu des articles R.421-1 et suivants du Code de Justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois, à compter de sa date de publication ou sa notification, et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Vice-président en charge de la politique sportive de
Grand Paris Sud,

Yann PÉTEL



Le secrétaire de séance

Délibération 9/9 - feuillet 2/2